

4. PHOTOS SCOLAIRES 2017-18

Madame Isabelle Roberge fait le tour des différentes compagnies pour lesquelles elle a effectué des recherches :

- La Boîte Blanche : ils ont déjà une liste d'attente.
- La Pomme Verte (plus conventionnel). Selon Madame Véronique Langlois, les prix sont moins élevés que Photos Repensée. La livraison des photos est faite au Jean Coutu près du domicile.
- Catherine Lussier (le fond de la photo peut être choisi par les parents). Les photos sont prises sur 2 jours : la photo de groupe une journée et la photo individuelle l'autre journée. Les parents doivent payer comptant seulement, ce qui contrevient aux directives de la commission scolaire.
- Spec Photo.

Madame Suzie Cadrin propose :

- que nous réservions notre place auprès de La pomme Verte pour l'an prochain, et si c'est déjà complet, que nous réservions chez Spec Photo
- que nous mettions notre nom sur la liste d'attente à La Boîte Blanche pour l'année scolaire suivante, soit 2018-2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. TRAITEUR SCOLAIRE

Madame Isabelle Roberge explique que le traiteur ne veut plus faire de contrat aux 2 ans à cause de l'augmentation des frais des aliments. Il désire maintenant faire signer un contrat annuellement. Pour l'an prochain, soit 2017-2018, il y aura une majoration de 0.25\$ par repas.

Madame Claudine Boucher explique que ce traiteur est très apprécié, que le fonctionnement du traiteur est très bien, et la qualité est très bonne. Il est également apprécié des parents.

Il est adopté que le contrat du traiteur soit renouvelé.

6. SUIVI BUDGÉTAIRE

Marie-Claire Beauregard présente les principales catégories du suivi budgétaire 2015-2016 :

- Budget de fonctionnement : déficit de 63\$
- Mesures du MÉLS et budgets particuliers :
 - Surplus de 3 708\$.
 - Inclut la surveillance des dîneurs.
- Annexe B :
 - Surplus de 6 261\$.
 - Il n'est pas toujours facile d'évaluer ce poste avec exactitude car il s'agit de la masse salariale décentralisée
- Surplus/déficit :
 - Surplus de 9 906\$.
- Service de garde :
 - Surplus de 107 352\$.
- Conseil d'établissement :
 - Déficit de 342\$.
- Fonds à destination spéciale :
 - Surplus de 10 545\$.
 - Ce surplus reste à l'école et pourrait être utilisé ultérieurement pour un projet.

Pour cette année, le budget semble être bien enligné malgré que les dépenses de l'annexe B sont difficiles à prévoir.

Le service de garde s'enligne pour un surplus. À cause des nouvelles règles budgétaires, il est possible que le projet sur lequel Mesdames Marie-Claire Beauregard et Claudine Boucher travaillent n'ait pas lieu. Ceci amènerait donc un plus gros surplus.

CE 2016/17-13

7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Madame Marie-Claire mentionne que nous avons déjà approuvé par courriel le spectacle multi-arts au Grand Coteau du jeudi 15 décembre. Le transport est fourni et gratuit.

Madame Valérie Ouellet propose cette activité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. SERVICE DE GARDE

Madame Claudine Boucher :

- Le programme BOKS a démarré avec 28 enfants, deux animateurs ont été engagés pour s'en occuper.
- Pour 10 enfants sur 28, on ne semble pas voir de résultat dans le fait de les faire bouger avant le début des classes (BOKS).
- La saison de l'automne du programme BOKS est maintenant terminée. Un sondage a été mis sur pied pour savoir si les enfants reviendront en janvier. Il y aura 18 enfants pour les 7 semaines restantes. Donc, l'activité aura lieu 2 matins par semaine au lieu de 3.
- Les activités de Récré-action sur l'heure du dîner vont bon train.

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

11. COMITÉ DE PARENTS

Madame Isabelle Giroux a assisté à la rencontre du 10 novembre 2016. En voici les faits saillants :

- Des parents, majoritairement de Boucherville, sont venus donner leurs avis concernant le plan de répartition ainsi que la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018
- Il y a eu présentation des enjeux et des priorités pour l'année 2016-2017 de la CSP
- Il y a eu présentation des calendriers scolaires des trois prochaines années
- Une des recommandations de la Politique relative à l'admission et l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 est de prévoir un mécanisme dans le but de s'assurer, à chaque année, que le lieu de résidence des parents est bien celui inscrit au dossier de l'élève.

12. PAROLE AU PUBLIC

Madame Nancy Julien mentionne le bon travail des professeurs d'éducation physique le midi.

CE 2016/17-14

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h19.

La prochaine rencontre est prévue le lundi le 6 février 2016 à 18h30.


Isabelle Giroux
Secrétaire


Linda Brodeur
Présidente

